

main le montant requis pour défrayer le coût de ces achats il veut fixer le prix afin de pouvoir dire que ce blé va lui coûter une certaine somme. Voilà une des raisons. L'autre raison, je crois, tient à la commodité de l'opération.

*M. Diefenbaker:*

D. Pour faire suite aux observations du président, comme résultat du système actuel d'opération le gouvernement britannique obtient-il son blé à meilleur marché qu'il ne l'obtiendrait autrement?—R. Je ne puis répondre à cette question.

D. La tendance serait-elle en ce sens?—R. Je l'ignore.

D. Eh bien, pourquoi un système comme celui que propose M. McNevin ne fonctionnerait-il pas dans le cas de la manutention de 85 p. 100 du blé?—R. Ils ne le croient pas apparemment, monsieur Diefenbaker, puisqu'ils ont fait de fortes représentations pour que le marché demeure libre.

M. DIEFENBAKER: Prenons connaissance de ces représentations et mettons fin à beaucoup de discussion.

M. PERLEY: S'il y a de fortes représentations elles doivent être consignées quelque part.

M. DIEFENBAKER: Si vous nous faites prendre connaissance de ces représentations cela mettra fin à 75 p. 100 de la discussion actuelle.

Le TÉMOIN: Je crois que ce sujet a été amplement discuté.

*M. Douglas (Weyburn):*

D. Ils transigent sur le marché libre et se portent garants de leurs diverses transactions; n'achètent-ils pas directement de la commission?—R. Ils achètent des options de la commission.

D. Ils n'utilisent pas effectivement le marché libre?—R. Oui, ils l'utilisent, parce qu'ils achètent des options de la commission et ces options sont écoulées par l'entremise de la chambre de compensation quand ils acceptent livraison du blé.

D. Ils n'achètent pas du tout sur le marché libre dans le sens d'un marché spéculatif?—R. Ils n'entrent pas dans le domaine du marché libre comme ils pourraient le faire.

D. Ils ne vont pas à la bourse même?—R. Ils ne vont pas à la bourse.

*M. Perley:*

D. Quand vous remplissez une commande de l'ordre de 100,000,000 de boisseaux, cette quantité constitue un approvisionnement de combien pour la Grande-Bretagne; un approvisionnement d'environ six mois?—R. Oui, — je ne sais quelle quantité elle prendra cette année.

D. J'entends approximativement?—R. Eh bien, cette quantité serait probablement de l'ordre de 210,000,000 ou de 220,000,000 de boisseaux.

D. Pour 8 mois?—R. De cette quantité environ trente-cinq ou trente ou trente et un millions seraient destinés à des pays autres que la Grande-Bretagne, de sorte que lorsque vous avez déduit cette quantité vous constatez qu'elle a acheté un approvisionnement pour une période d'environ 7 ou 8 mois.

D. Eh bien, à ce prix établi, ces options que vous avez vendues le 13 mai, il est indiqué ici, établissent le prix pour un approvisionnement de 7 ou 8 mois?—R. Précisément.

D. En d'autres termes—R. Sous réserve des variations dans le cas du blé au comptant. Cela constitue le prix de base.

D. Vous avez vendu des options sur cette base?—R. C'est le prix de base.

D. Ainsi, vous basez vos options sur ce prix; il y a nécessairement des frais de garde et d'autres frais; cela établit effectivement le prix du blé pour cette période donnée en tant que le commerce est concerné, et cela s'applique virtuellement au Canada, n'est-ce pas?—R. Oui.